



DOCUMENTS A FOURNIR POUR LA CONSTITUTION D'UN DOSSIER DE LOCATION: LOCATAIRE(S) et GARANT(S)

Pour TOUS LES CANDIDATS LOCATAIRE(S) ET GARANT(S)

- Une pièce d'identité recto/ verso
- Un relevé d'identité bancaire
- Justificatif de domicile :
 - Si locataire => la dernière quittance de loyer
 - Si hébergé à titre gratuit => l'attestation d'hébergement + pièce d'identité + facture de l'hébergeant
 - Si propriétaire => la dernière taxe foncière complète ou une attestation de propriété (pour les propriétaires de moins d'un an)
- Justificatif de revenus :
 - Si salarié => les trois derniers bulletins de salaire ou avis de mutation ou contrat de travail (nouvel emploi de moins de 3 mois)
 - Si entrepreneur => extrait K-Bis + bilan simplifié + compte de résultat simplifié du dernier exercice comptable
 - Si profession libérale => justificatif d'inscription de moins de 3 mois au registre des métiers
 - Si étudiant => carte étudiant/ justificatif de scolarité
- Les deux derniers avis d'imposition complet

Ces justificatifs sont indispensables pour chaque personne figurant sur le dossier y compris pour le garant.

Dossiers à transmettre une fois **complet**, par courrier ou mail (format PDF uniquement)

contact@regiegoffin.fr